

Corrections au Règlement annexé à l'ADN (ADN 2013)

- 2.2.62.1.5.7 c), dernière phrase Au lieu de 6.6.5 lire 6.6.4
- Chapitre 3.2 tableau A, No ONU 1038, colonne (8), Insérer "T".
- 3.2.3.2 Tableau C, No. ONU 1005, colonne (5) Ne concerne pas la version française.
- 3.2.3.2 Tableau C, No. ONU 9005, colonne (11) Au lieu de 97 lire 95
- 3.2.4.3 B. Colonne (9) Au lieu de Détermination de l'état de la citerne à cargaison lire Détermination de l'équipement de la citerne à cargaison
- 7.2.5.0.1 Au lieu de supérieure de 20% à la limite inférieure d'explosion lire supérieure aux 20 % de la limite inférieure d'explosion.
- 8.6.1.3 rubrique 5 Ne concerne pas la version française.
- 8.6.1.4 rubrique 5 Ne concerne pas la version française.
- 9.3.2.11.1 d) Au lieu de 0,20 l lire 0,20 L
- 9.3.3.21.7 Ne concerne pas la version française.